

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 11 AVRIL 2022

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 14 février et du 14 mars 2022 ;
4. Période de questions réservée au public ;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement ;
6. CDSM ;
7. Avis de motion et projet de Règlement remplaçant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;
8. Appel d'offres :
 1. Gravier ;
 2. Abat-poussière ;
 3. Balayage de rue ;
 4. Pavage ;
 5. Réparation de la boîte sableuse du Western ;
9. Programme d'aide à la voirie locale : Volet entretien du réseau local (PAVL-ERL) ;
10. Acceptation de la liste des travaux routiers à faire en 2022 ;
11. Entente de services avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération ;
12. Appel à projets locaux de vitalisation ;
13. Adhésion Conseil Sport Loisirs de l'Estrie ;
14. États financiers ;
15. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés ;
 2. Comptes à payer ;
16. Bordereau de correspondance ;
17. Rapports :
 1. Maire ;
 2. Conseillers ;
 3. Directrice générale ;
18. Varia ;
19. Période de questions réservée au public ;
20. Évaluation de la rencontre ;
21. Levée de la séance.

Édith Rouleau,
Directrice générale et
greffière-trésorière
06-04-2022